**Subventions vélo pour PME et indépendants**

**Formulaire de demande de remboursement**

**Pour un traitement plus rapide, effectuez votre demande directement en ligne : www.ge.ch/sinergie**

La subvention est accordée dans la limite des ressources budgétaires disponibles

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération et seront renvoyés au requérant.

# **Bénéficiaire de la subvention**

**Raison sociale :**

**Adresse**

Chez (c/o) :

Complément d'adresse :

Rue, n° :

Case postale :

Code postal :

Localité :

**Personne de contact**

Civilité :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

E-mail :

**Coordonnées bancaires**

Titulaire du compte :

IBAN :

Nom de l'établissement bancaire :

Code postal :

Localité :

**Mandataire**

Êtes-vous mandaté pour remplir la demande au nom du bénéficiaire indiqué ci-dessus ?

󠇙Oui 󠇙Non

**Contact**

Type de contact : 󠇙Particulier 󠇙Société :

Civilité :

Nom – prénom :

Téléphone :

 Email :

**Adresse**

Rue, n° :

Case postale :

Code postal :

Localité :

**Caractéristiques de la subvention**

Nom du projet :

Type de dépense :

󠇙 Achat vélo-cargo

󠇙 Test de vélo à assistance électrique ou de vélo-cargo

󠇙 Formation à la conduite d'un vélo Montant de la dépense (CHF) :

Modèle du vélo ou prestataire de service :

**Documents à joindre à la demande**

* Pièce attestant de la légitimité du requérant (attestation d'indépendant de l'année en cours et pièce d'identité, extrait du registre foncier, du registre du commerce, etc.)
* Une copie de carte bancaire ou d'un relevé sur laquelle le IBAN est visible
* Une copie d'un courrier officiel ou équivalant montrant l'adresse (facture de téléphone, facture SIG, etc…)
* Copie de la facture de l'achat ou de la dépense (moins de 12 mois)
* Pour les formations : liste et coordonnées des personnes ayant suivi la formation (20 personnes maximum).

**Ces documents sont à envoyer au format numérique à l'adresse mail** **oct.subventions-mobilite@etat.ge.ch** **ou par voie postale à l'adresse suivante:**

**Office cantonal de transports (OCT)**

**Subventions vélo**

**Case Postale 271 - 1211 Genève**

Par la présente signature je confirme avoir lu et accepté les conditions générales ainsi que les conditions spécifiques aux différentes requêtes de subvention et m’engage à fournir des informations correctes et précises.

Date et Signature:

*Dans la mesure du possible, nous traitons les demandes sous 30 jours. Si vous voulez en savoir plus sur l'état d'avancement de votre dossier, vous pouvez nous contacter en nous envoyant un courriel à l'adresse :* ***oct.subventions-mobilite@etat.ge.ch.***

**Conditions de la subvention**

* Le terme de vélo-cargo désigne tous les cycles, admis sans plaque ou avec plaque cyclomoteur à circuler sur la voie publique par l'OFROU. Ils peuvent avoir 2, 3 ou 4 roues et doivent être mus au moyen de pédales. Le cadre doit différer d'un vélo classique.
* La facture doit être au nom de l'indépendant / de la société qui fait la demande de subvention.
* La facture doit être explicite et permettre d'identifier l'objet subventionné.
* Les subventions peuvent être exclusivement demandées dans l'année figurant sur la facture et les demandes doivent nous parvenir au plus tard le 1er décembre de l'année en cours.
* L'achat à terme ou leasing n'est pas admis.
* Les trois types de subventions (vélo-cargo, location ou formation) sont cumulables.
* Les subventions sont accordées aux indépendants et aux petites et moyennes entreprises (PME) domiciliés dans le canton de Genève depuis au moins 3 mois.
* Les subventions sont limitées à 15 pour les vélos-cargo et les locations longue durée et à 20 pour les formations.
* Une période de 3 ans doit être respectée entre 2 subventions du même type pour une même entité.
* Le montant des subventions est arrondi à l'unité.
* Les dossiers sont traités par ordre d’arrivée à l’OCT.
* Les décisions d’octroi de subventions sont prises dans la limite du budget disponible.

**Conditions particulières**

Vélo-cargo

* Montant : 500 F mais au maximum 10% du prix d'achat, pour un vélo-cargo neuf avec ou sans assistance électrique (prix sans accessoires).
* Les vélos-cargo d'occasion ne sont normalement pas éligibles à la subvention. Toutefois, des exceptions sont possibles, par exemple pour des vélos-cargo de démonstration n'ayant pas eu d'autre usage que l'essai par les clients potentiels, ou des vélos-cargo reconditionnés venant de filières traçables. Avant tout achat d'un véhicule d'occasion, il convient de contacter l'administration cantonale pour s'assurer de l'éligibilité.
* En cas d'achat à l'étranger, les preuves de formalités douanières doivent être jointes à la demande
* Pour le surplus, se référer au document "Subvention vélo-cargo – critères l'éligibilité".

Location longue durée

* Montant : 250 F mais au maximum 50% du prix de location.
* Location auprès d'un prestataire reconnu (inscrit au registre du commerce).
* Uniquement cycles à assistance électrique ou vélo-cargo.
* Location de minimum 1 mois ou utilisation de vélos-cargo en libre-service (carvelo2go)

Formation vélo

* Montant : 80 F mais au maximum 75% du prix de la formation.
* Tous types de vélos / vélo-cargo, avec ou sans assistance électrique.
* Formation auprès d'un prestataire reconnu (par exemple : genevavelo, Pro vélo Genève, TCS section Genève).
* Une liste avec les noms et coordonnées des personnes ayant participer à la formation doit être fournie.

*L'administration cantonale est habilitée à trancher les cas particuliers*